

REPÈRE

REPÈRE :

n. m., du latin reperire, « trouver ». Marque ou objet quelconque permettant de s'orienter dans l'espace, de localiser quelque chose, d'évaluer une distance (Larousse-Bordas, 2000).

n. m., de repaire. Tout ce qui permet de reconnaître, de retrouver une chose dans un ensemble (Le Petit Robert, 1997).

Un repère est un objet qui relève de la perception par un observateur d'un ensemble urbain ou bien qui se situe dans le domaine de l'espace vécu de proximité d'un promeneur.

Il convient aussi de considérer l'itinéraire qui conduit un visiteur à une adresse grâce aux repères qui jalonnent ce trajet.

De tout temps, les monuments des villes anciennes ont constitué des repères visuels pour la population et structurent la perception de l'ensemble urbain.

La silhouette fait émerger des points de repères qui permettent à l'observateur d'identifier la ville dans l'expression de ses institutions et pouvoirs.

Les constructeurs choisissaient des points géographiquement élevés afin de surveiller les alentours et manifester leur puissance par la hauteur des édifices (1).

Les monuments peuvent être l'expression de la royauté déchuë, de la religion, de la République, de l'action artistique ou bien même du progrès technologique (la tour Eiffel).

Selon Lynch, « le contraste avec le fond du décor semble être le facteur principal. [...] Le fait d'avoir une position spatiale prédominante peut faire d'éléments des points de repère, de deux manières différentes : soit en rendant l'élément visible de beaucoup d'endroits [...], soit en créant localement un contraste avec les éléments voisins, c'est-à-dire une variation dans l'alignement et la hauteur » (p. 93) (2).

La position spatiale est donc

« Un point de repère n'est pas nécessairement un grand objet : cela peut être une poignée de porte tout aussi bien qu'un dôme. Si la porte brillante est justement la vôtre, elle devient un point de repère. »

Kevin Lynch, *L'image de la Cité*

« Dans la perception du cadre de vie, l'Homme ressent plus souvent l'environnement sous forme de symboles que de signes. La plupart des communications humaines passent par ces symboles. La complémentarité signe/symbole est ainsi un des éléments de base de la perception. »

A. S. Bailly, *La perception de l'espace urbain*

essentielle et elle se trouve renforcée quand une signification est attachée à « l'objet-repère », comme lorsqu'ils sont agrégés dans un même lieu. « On peut grouper les points de repères en motifs qui ont une forme en eux-mêmes et peuvent indiquer, d'après l'apparence qu'ils ont, la direction selon laquelle on les regarde. Les deux points de repères de Florence, le dôme et le campanile, dansent l'un autour de l'autre de cette manière » (Kevin Lynch, p. 119) (3).

Ces repères se situent au niveau de la perception de l'ensemble urbain. En complémentarité, il existe une autre échelle, celle du promeneur, de son vécu (4).

Ces « repères sont au contraire locaux, visibles seulement dans un contexte limité et selon certains angles. C'est le cas des innombrables signes, devantures de boutiques, arbres, marteaux de portes et autres détails urbains qui emplissent l'image de la plupart des observateurs. Ces types de repères sont fréquemment utilisés pour l'identification et même la structuration des villes; ils servent toujours davantage à mesure qu'un itinéraire devient plus familier », selon K. Lynch, in F. Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités*, p. 393.

L'urbanisme moderne, en privilégiant l'autonomie du bâtiment par rapport à l'environnement et la standardisation de celui-ci dans l'ensemble, n'a laissé qu'une représentation de type plan avec des adresses ortho-normées (5) qui tranche avec un repérage fondé sur des repères visuels, comme le décrit R. Barthes dans

L'Empire des signes pour localiser l'adresse d'un lieu au Japon (8).

Le Corbusier dans *L'urbanisme* propose une nouvelle ville moderne avec comme seul repère emblématique l'entrée de ville (6).

Et c'est au niveau du sol, à l'air libre, que le promeneur trouvera des repères dans la ville-parc (stade, église, bois, etc.) (7).

Par ailleurs, il est difficile pour les personnes dépossédées d'un ou de plusieurs sens de se déplacer de manière autonome dans la ville. C'est pourquoi il existe des aménagements prévus à cet effet.

Dans le métro, on peut voir et toucher les bandes podotactiles qui indiquent la bordure du quai et des lampes au sol qui préviennent de l'approche des trains. Une « voie de civilité » a été imaginée par une équipe d'étudiants-enseignants (voir le Concours d'Art urbain 2001) sur un itinéraire très fréquenté. La particularité de ce projet (9) vient d'un toucher podotactile qui guide le promeneur.

Depuis quelques années, la question des nuisances sonores est mise en avant et les communes sont dans l'obligation de faire établir des cartes de bruit. Elles sont exprimées en décibel et de trois catégories différentes (10).

Le repère intervient tout au long d'un itinéraire pour amener le promeneur à une adresse (12).

Dans l'exemple du chauffeur de taxi (J. Pailhous, *La*

représentation de l'espace urbain), le repérage de l'adresse indiquée par le client résulte d'un jeu concomitant d'une représentation de type plan, sur laquelle se greffent les repères visuels (11). Comme les pilotes de courses ou les champions de ski, il y a une mémorisation par séquences visuelles du parcours et une vérification des repères visuels durant la course.

En effet, le citadin ne peut percevoir la ville globalement, il la reconstruit au niveau représentatif à l'aide des informations qu'il possède grâce à sa propre pratique des déplacements et par le plan (13).

L'orientation dans les agglomérations des pays développés, aussi bien que celle des pays en voie de développement, tend aujourd'hui à être traitée par la signalétique urbaine, de façon standardisée. Ce type de repère international, s'il répond à un besoin social, peut d'une certaine manière attester d'une absence de repères visuels significatifs permettant au visiteur de se guider.

Dans le contexte actuel de changement social et de banalisation généralisée, F. Choay, dans le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, nous indique que l'urbanisme est démuné face à l'absence de tradition spatiale et des références propres à une culture minoritaire donnée.

En conséquence, il revient justement aux élus responsables de la qualité de vie urbaine d'apporter une attention particulière à l'aspect des constructions et aux études de localisation des édifices publics, de plantations d'alignement et d'éclairages publics destinés à se repérer en ville.

V. ENTRÉE DE VILLE, SÉQUENCE VISUELLE, SIGNALÉTIQUE URBAINE, SIGNE, SILHOUETTE, SYMBOLE.

